

Besoins en formation continue dans le domaine de la prévention du tabagisme

Etude visant à déterminer les besoins en formation continue
dans le domaine de la prévention du tabagisme

sur mandat de la commission d'experts de l'OFSP
« Formation continue dans le domaine des dépendances » (CFD)

financée par le Fonds de prévention du tabagisme

Richard Müller
Préverenges, mai 2007

Résumé et recommandations

But de l'étude

La présente étude vise à déterminer les besoins en formation continue dans le domaine de la prévention du tabagisme. Son mandant est la commission d'experts « Formation continue dans le domaine des dépendances » (CFD).

Méthodologie

Pour répondre à la problématique posée, l'auteur a, d'une part, interrogé seize personnes-clés et, d'autre part, envoyé par courriel un questionnaire à des membres d'institutions actives dans la prévention du tabagisme. Sur les 110 personnes contactées par écrit, 49 ont répondu. En outre, des mesures de formation continue réalisées à l'étranger ont servi de point de comparaison.

Principales conclusions

- L'offre de formation continue proposée en Suisse dans le domaine de la prévention du tabagisme a un caractère ponctuel voire accidentel, hormis pour le sevrage.
- Dans le domaine du sevrage tabagique, des efforts sont faits pour assurer une formation continue aux professions de la santé. Il reste néanmoins un potentiel inexploité, d'autres groupes professionnels ayant des besoins de formation sur ce thème.
- Près de trois quarts des spécialistes des dépendances suivant une formation continue appartiennent à l'un des groupes professionnels suivants (classement par ordre décroissant) : travail social (travail social et pédagogie sociale), soins, psychologie, médecine. Autrement dit l'offre est avant tout destinée aux professions de la santé et néglige les principaux clients potentiels.
- La continuité de l'offre n'est pas toujours garantie. Des lacunes sont notamment à signaler quant au financement des moyens didactiques. Il faudrait s'assurer de la présence de matériel pour s'aider soi-même (self-help) dont l'efficacité ait été contrôlée.
- Faute de norme uniforme, chacun organise comme il l'entend la formation continue dans le domaine du sevrage tabagique. D'où la nécessité de créer des normes. Aucune institution ne délivre jusqu'ici de certificat ni ne contrôle la formation en place.
- Le besoin en formation continue est encore en partie latent. Il faudrait donc promouvoir activement le perfectionnement dans la prévention du tabagisme.

- Selon les personnes interrogées actives dans le domaine de la prévention primaire, l'offre de formation continue en place est un patchwork sans concept général, empêchant toute institutionnalisation des échanges d'expériences. D'où un certain scepticisme.
- La grande majorité des personnes interrogées ont organisé elles-mêmes leur formation dans la prévention du tabagisme à travers leurs lectures ou en participant à des séminaires, etc. Ce constat indique clairement que la création de structures dans le domaine de la formation continue serait nécessaire. La plupart des personnes interrogées confirment d'ailleurs clairement ce besoin.
- Les besoins de formation varient considérablement. Certaines personnes interrogées soulignent toutefois que le perfectionnement professionnel devrait avoir lieu quelque soit la substance concernée et que le tabac devrait faire l'objet d'un module spécifique.
- De l'avis des personnes interrogées, il est particulièrement urgent de prévoir des mesures de formation continue centrées sur les groupes difficiles à atteindre : couches défavorisées de la société, personnes faiblement scolarisées, migrants. Les personnes interrogées tiennent beaucoup aussi au sevrage tabagique des jeunes, et demandent du soutien pour mener à bien cette tâche. Ils demandent également une offre de formation continue dans le cadre de leur travail politique.
- La plupart des personnes interrogées considèrent qu'un système interactif d'apprentissage en ligne (e-learning) serait la meilleure méthode pour combler efficacement les déficits de la formation continue dans le domaine de la prévention du tabagisme. Mais des mesures d'accompagnement, incluant des interactions face à face, devront aussi faire partie intégrante de cette forme d'apprentissage.
- Le transfert de savoir n'est pas garanti, selon les personnes interrogées, dans le domaine de la prévention du tabagisme. D'où la nécessité d'un organisme central valorisant les résultats de la recherche, en veillant à mettre le savoir et les compétences académiques à la portée des groupes d'intérêts non universitaires.
- La plupart des experts interrogés sont favorables à la création d'un curriculum de formation spécifique au tabac, à condition qu'il s'agisse d'un système modulaire offrant la possibilité de s'inscrire à des cours ponctuels. Un tel curriculum permettrait aux organisations actives dans la prévention de prévoir une formation continue ciblée pour leur personnel.

- La plupart des experts interrogés jugent indispensables des offres de formation continue permettant un apprentissage par la pratique et le transfert des acquis en situation de travail. Ainsi les personnes interrogées se montrent intéressées par les offres novatrices de formation continue en cours d'emploi. Les petites institutions notamment ont besoin de soutien sur ce plan.
- Les personnes interrogées évoquent un besoin prononcé de formation continue tant sur les bases de la prévention qu'en didactique et en méthodologie. A leur avis, les hautes écoles spécialisées proposant ce savoir négligent parfois de se concerter avec les praticiens ; en outre l'offre n'aurait pas une structure modulaire suffisante.
- Une grande partie des personnes interrogées ont du mal à se repérer dans l'offre actuelle de formation continue, ce qui montre la nécessité de développer la gestion du savoir. Dans une première étape, il faudra rendre le marché transparent.
- En France notamment, les offres de formation continue en tabacologie sont à la fois mieux structurées et plus pointues que tout ce que l'on trouve en Suisse. Mais elles se concentrent trop sur les professions de la santé – corps médical avant tout. La Grande-Bretagne également dispose d'un système exemplaire de prise en charge dans le domaine du tabagisme, alors qu'en Allemagne l'infrastructure médicale en place pour traiter la dépendance à la nicotine laisse à désirer.
- Dans les pays proches de la Suisse aussi, il est rare de trouver des concepts élaborés de formation continue en prévention primaire du tabagisme. En revanche, la province canadienne du Québec propose des modèles intéressants, mettant l'accent moins sur l'aspect médical que sur les dimensions psychosociale ou politique. Ces cours sont accessibles par Internet. L'UICC propose également ce type de cours.

Recommandations

1. Il faudrait créer tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande un centre d'excellence qui définisse des normes uniformes et contraignantes pour la formation continue dans le domaine du sevrage tabagique (diplôme fédéral), qui certifie les institutions de formation et contrôle le respect des normes. Ces deux organisations de référence seraient rattachées à des institutions existantes.
2. La désignation d'un centre national s'impose également pour garantir la gestion du savoir et son transfert. Cette entité ne se contentera pas de vulgarisation scientifique à l'usage des praticiens, mais instaurera la transparence nécessaire

et assurera la diffusion de l'offre de formation. Idéalement, ce rôle reviendra à l'institution de recherche qui définit les normes.

3. Un système interactif d'apprentissage en ligne (e-learning) doit être créé pour la prévention du tabagisme. Ce système aura une conception modulaire et sera relié à d'autres formes d'apprentissage propices aux échanges et au transfert dans la pratique (blended learning). Un tel système devra également indiquer les possibilités de formation existantes, en cas d'interface avec la prévention des dépendances en général ou avec la promotion de la santé.
4. Il faudra créer des offres de formation continue novatrices « near the job » ou « on the job ». Les petites organisations ont besoin d'aide pour concrétiser de telles offres.
5. Comme la question est d'actualité et les vœux de formation bien réels, une mesure immédiate consisterait à mettre en place une offre de formation continue sur l'action politique dans le domaine de la prévention du tabagisme.